



Suppression des contrats aidés : oui nous avons raison d'exiger des emplois statutaires et des CDI !

Le gouvernement, déjà à l'œuvre pour casser 120 ans de droits, a annoncé vouloir diminuer drastiquement le nombre de contrats aidés pour 2018 sans aucune perspective de créations d'emploi dans le secteur privé comme dans le secteur public.

La CGT assure les travailleurs concernés, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes de sa détermination pour lutter à leur côté contre cette nouvelle attaque qui va laisser 166 000 salariés glisser dans une précarité encore plus grande.

Depuis de nombreuses années, les politiques d'austérité, les baisses des ressources des collectivités territoriales (suppression de la taxe professionnelle, réduction drastique de la dotation globale de fonctionnement...) et les baisses de dotations aux associations, incitent les institutions et les entreprises à user et à abuser des contrats précaires aidés financièrement principalement par l'État par rapport aux emplois pérennes et à statuts qui accélère la casse des services publics et celle des métiers du travail social notamment.

Depuis le début de ces contrats aidés ou quel qu'en soit le nom, la CGT dénonce l'utilisation faite, des exonérations de cotisations en faveur des patrons et le développement de la précarité et de la flexibilité à l'image de ce que Macron préconise et souhaite généraliser dans ses ordonnances (contrat de chantier, fin du CDI, casse du statut des fonctionnaires...).

Si la CGT a toujours combattu ces contrats qui ne s'accompagnent d'aucune réelle formation qualifiante ni véritable insertion professionnelle à long terme, ou qui maintiennent les personnels dans la précarité, elle ne peut accepter ce plan de licenciement massif qui n'ose dire son nom.

La CGT revendique

- ▶ aucun licenciement de contrats aidés sans que ne soit proposée une solution pérenne permettant d'accéder à l'emploi en CDI.
- ▶ des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation et de déprécarisation ;

Pour la CGT, seule une politique volontariste de création d'emplois stables et pérennes, de réduction du temps de travail et d'augmentation des salaires sur la base d'un SMIC à 1 800€ permettra de mettre un terme à l'austérité subie au quotidien par les salariés et à assurer le développement des services publics nécessaires aux usagers.

Nous appelons les salariés à se mobiliser par la grève et la manifestation le jeudi 21 septembre à 10h30 Vieux Port Marseille.